

# GRANDE SOURCE

## VITTEL REGIME DES ARTHRITIQUES

BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE A 576 EAUX, M<sup>me</sup> VITTEL (Service B)

### Triple asphyxie mortelle dans un puits

A Bruzières-les-Mines (Ailier), deux ouvriers mineurs qui creusaient un puits dans une propriété particulière sont morts asphyxiés par des émanations de gaz.

Un cultivateur ayant voulu les secourir a été également asphyxié.

Les trois cadavres ont été remontés après une heure de travail.

### Moyen sûr de détruire vos Punaises

Le Roval, sans danger pour les personnes, foudroie toutes les punaises et leurs œufs. Ce résultat radical est obtenu instantanément par un seul badigeonnage, sans tacher le linge. 6 fr. 85 le flacon. T<sup>me</sup> Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. 9013

### Un cultivateur de l'Ain meurt carbonisé

A Aranc (Ain), un violent incendie a détruit la ferme de M. Pinçon, cultivateur. Les sauveteurs ont trouvé dans les débris le corps carbonisé du propriétaire qui, paralysé, a dû être surpris par les flammes.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

### Imitation = Déception

Faites attention aux faux JEL : ne vous exposez pas à manquer vos confitures en employant une autre marque. Refusez toute imitation et exigez de votre fournisseur le véritable JEL, le seul qui vous permettra d'obtenir rapidement, économiquement, les confitures savoureuses et parfumées que vous aimez!



**JEL** EXIGEZ la marque

3 LETTRES ROUGES

### L'INAUGURATION DU MONUMENT DE LA COTE 304

Le 17 juin, le maréchal Pétain inaugurerait le monument élevé à la cote 304, souvenir des 10 000 morts que laissèrent 18 jours de combats et une division qui combattit en ce coin fameux de la bataille de Verdun.

Le programme définitif des cérémonies a été arrêté de la façon suivante :

Le samedi 16, au soir, auront lieu, à Verdun, différentes cérémonies commémoratives, à 18 h., réception solennelle des délégations françaises et étrangères par la municipalité ; à 21 h., retraite aux flambeaux et à 22 h., office des morts célébré par Mgr Ghislain, à l'ossuaire de Douaumont, sous la présidence de M. Douaumont, le bourdon de l'ossuaire sonnera le glas.

Le dimanche 17, à partir de midi 15, auront lieu, à la cote 304, les prières des morts par les ministres des cultes protestants, israélite et musulman, puis une messe catholique. Le maréchal Pétain arrivera vers 13 h. 30 et présidera la cérémonie même de l'inauguration.

### L'INFLUENCE DES MALADIES SUR LES CHEVEUX

Rassembler vos souvenirs, vous décrivez qu'à la suite de telle maladie, de telle période de dépression, vos cheveux sont tombés en abondance, s'abandonnant au peigne chaque matin.

Un état général déficient peut, en effet, entraîner à son tour une atrophie plus ou moins grave des germes pileux.

Si tel est votre cas, à un moment donné, si vos cheveux tombent en abondance, sachez qu'il faut résister, car ils ne peuvent être soustraits. Dès son début de fréquents massages à l'aide d'une préparation puissamment tonique et antiseptique comme la lotion Nocturne stimulant la circulation sanguine, nourrissant les cellules sous-cutanées et apportant aux germes pileux un rapide réconfort. Et si l'état général s'améliore de son côté, on aura vaincu définitivement sa chevelure. Chez le coiffeur, la même lotion employée après chaque coupe de cheveux, prévient tout risque d'infection par les instruments de coiffure, la contagion étant plus particulièrement à craindre lorsque les bulbes pileux sont ennemis.

### CHEZ LES MUTILÉS DU TRAVAIL

Une délégation de la Fédération des Mutilés du Travail par MM. L. Gros, député de la Seine, et Pierre Delcourt, député du Nord, rapporteur, sera reçue par M. le Ministre du Travail.

La délégation entendra le Ministre du projet de loi sur la loi de 1898 dont elle réclame l'inscription à l'ordre du jour du Sénat, ainsi que des projets de rajustement en instance devant la Chambre.

### UNE PLANTE MERVEILLEUSE LAVO-REIN A LA PYROLA

Cyélite, Rhumatismes, Fièvres et maux de tête, Goutte, Arthritisme, Goutte, Obésité et Diabète.

La boîte 5.50 - Poste 6 fr.

En vente toutes Pharmacies

Gros : Pharmacie Paritéenne 7 place Wilson, Toulouse

### LE TRAMWAY DU "SEAU" A LA GARE DE STEENWERCK

Le "Journal officiel" publie un décret aux termes duquel est déclaré le tramway dont l'établissement entre la frontière franco-belge au lieu dit "le Seau" et la gare de Steenwerck, dans la commune de Valenciennes, est déclaré d'utilité publique par le décret du 11 septembre 1934.

Est approuvée la convention intervenue, le 7 décembre 1933, entre le Préfet du Nord, au nom du Gouvernement, et la Société nationale des chemins de fer vicinaux belges, pour régler les conditions du déclassement.

### La Question du Contingentement des films cinématographiques

Une démarche auprès de M. Salengro, député-maire de Lille

Le Syndicat du Nord et du Pas-de-Calais des Directeurs de Salles de Spectacles, représenté par MM. Seine, son président ; Jendry, son secrétaire général, et de nombreux membres, le Chambrière syndicale des Spectacles de Lille, représentée par son président, M. Oscar Hermès, et tous ses membres dont MM. Geroy, Patin, Deroy, Paul Leduc, membres du bureau ; de nombreux loueurs de films ont été réunis samedi soir par M. Geroy, Salengro, député-maire de Lille, et lui ont demandé aide et protection contre tout projet de contingentement des films qui mettrait à mal toutes les exploitations du Nord et du Pas-de-Calais.

Celui-ci a promis de s'intéresser d'une façon toute particulière à la cause des directeurs de spectacles.

Cette démarche faite, suite à l'Assemblée Intercommunale de vendredi dernier, qui avait décidé unanimement l'adresse de télégrammes au Président du Conseil et au Ministre du Commerce dont nous avons donné la teneur dans nos éditions de samedi.

### Ses jambes lui semblaient mortes

Précieux secours apporté par Kruschen à une femme de 46 ans

Toutes les femmes entre 45 et 50 ans feront leur profit de cette lettre :

J'ai 46 ans, écrit Mme Lefèvre. En raison du retour d'âge, j'avais une très mauvaise circulation. Mes jambes étaient lourdes ; au lit elles me donnaient l'impression d'un poids mort. J'éprouvais de l'engourdissement douloureux. J'étais lasse, je travaillais difficilement, j'avais de la constipation et souvent la migraine. Or depuis un an que je prends tous les matins des Sels Kruschen, tout ces maux ont disparu. Je ne pourrais pas vivre sans ma petite pincée de Sels Kruschen.

Mme Lefèvre, à C. (lettre n° 1960).

Les différents sels naturels qui contiennent Kruschen stimulent et harmonisent les principales fonctions du corps. Dès que vous en prenez régulièrement chaque matin une pincée dans votre café ou votre thé, favorisez votre estomac et aidez votre foie et vos reins réveillés, votre intestin actif. Vous oublierez vite les mauvaises digestions, la constipation, les maux de tête. Au lieu d'être las et déprimé, vous éprouvez une inexprimable sensation de bien-être physique et mental, cette sensation que Kruschen connaît quand on prend du Kruschen. 9042

Sels Kruschen, toutes pharmacies, 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

### MISE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le ministre du Travail a fait connaître qu'en vertu de la loi du 4 mai 1934 rend applicable la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales à un nouveau groupe d'industriels et de professions.

La date effective de la mise en application de cette loi à ce nouveau groupe, est fixée au 1er juillet 1934. Groupe 3, carrières ; sous-groupe 4, B n° 4.152 (fabrication de biscuits) ; sous-groupe 4, B n° 4.154 (fabrication de pains d'épices) ; sous-groupe 6 Ca (agences diverses).

Les employeurs ressortissant à ces catégories devront donc s'affilier à une Caisse de compensation agréée dans la région où se trouvent situés leurs établissements. Ces employeurs seront en effet responsables vis-à-vis de leur personnel du service des allocations familiales, à partir de la date où la loi est applicable à leur profession.

En outre des sanctions prévues par la loi, il s'exposeront, en ne satisfaisant pas à l'obligation légale, à des sanctions de nature pénale, à savoir : des amendes, des dommages-intérêts, et, en cas de chefs de famille qui l'emploient, dommages qui ne sauraient être inférieurs au montant des allocations dont ces chefs de famille auraient été frustrés.

### UNION MUTUELLE DES BLESSÉS DE LA TÊTE DE LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

M. Ghys, président de ce groupement, nous prie d'insérer :

En réponse à un article paru le jeudi 31 mai 1934 dans un journal de Lille, le Conseil d'administration de l'Union mutuelle proteste énergiquement contre le discrédit que l'on cherche à jeter sur cette Association qui est fondée en société de secours mutuels de défense et d'entraide, approuvée sous le numéro 2363 par arrêté ministériel du 26 janvier 1934 (« Journal Officiel » du 7 février 1934).

Tous les trepanés et blessés de la tête de la région du Nord, ont donc intérêt à venir renforcer les rangs de ce groupement régional, seul qualifié en la matière pour la défense de leurs droits en adhérant en masse.

Pour tous renseignements et adhésions, prière de s'adresser à M. Ghys Georges, 31, rue des Tenneurs, à Lille.

### j'ai la tête comme dans un étou!



Qu'il est bien cela, et rien, justicé n'avait pu soulager assez rapidement ces migraines.

Ne désespérez pas, car voici enfin un moyen nouveau et radical de desserrer "l'étou" de la douleur : les Poudres K A F A.

Immédiatement assimilé parce que sous forme de poudre, un petit paquet K A F A agit trois fois plus vite que n'importe quel autre antinévralgique contre les maux de tête, névralgies, rhumatismes, sciaticues, etc.

Sans aspirine ni entipyrine, absolument inoffensives et sans goût, les Poudres K A F A sont le meilleur "antidouleur" découvert jusqu'à ce jour.

La boîte de 12 paquets : Fr. 1.80

Le sachet de Fr. 8.—

2 paquets : Fr. 1.80

Dans toutes les Pharmacies. Echantillon gratuit, Lab. K A F A, Annemasse (Hte-Savoie)

### Les manœuvres de la Reichswehr dans les Alpes Bavauroises

Le Reichswehr effectue actuellement des manœuvres dans les Alpes bavaroises. Voici la mise en place d'un Minenwerfer.



### M. Roosevelt va pouvoir négocier des traités de commerce

Le Sénat américain a voté la loi autorisant M. Roosevelt à conclure des traités commerciaux et à modifier les traités de douane. Le Sénat ayant introduit certaines modifications de texte du projet a été renvoyé à la commission mixte des deux assemblées.

Maintenant que le Sénat a voté, par 57 voix contre 37, ce projet qui a le caractère d'un accord rapide de vues sur les légères divergences de vues qui se séparent parfois, le département d'Etat et le corps diplomatique se pressent de commencer les négociations de commerce et de réciprocité suspendues depuis l'hiver dernier.

Le département d'Etat a déjà fait les préparatifs nécessaires et le travail commencera immédiatement après que le Sénat et la Chambre auront donné l'accord et que le projet sera signé par le président.

### LA RENAISSANCE de l'industrie du Raffinage en France

A Port-Jérôme entre Rouen et Le Havre le raffinage de pétrole par le STANDARD FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE est officiellement inauguré.

Hier a été officiellement inaugurée la Raffinerie de Port-Jérôme de la STANDARD FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE. Depuis un an et demi cette puissante raffinerie, une des plus modernes de France, et même d'Europe, avait commencé ses fabrications. Il lui manquait la certification officielle qui lui a été donnée par une visite à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités du Parlement, de l'Armée, de la Finance, de l'Industrie et de la Presse.

Citons notamment : M. le Sénateur ROY, Président de l'Office National des Combustibles Liquides ; M. FLEURY, Directeur de l'Office National des Combustibles Liquides, représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie ; M. REAGAN, attaché commercial représentant S. E. M. l'ambassadeur de France à Washington, le Général Weygand, les représentants des divers ministères ; M. GARNIER, président de la Chambre de Commerce de Paris ; le vicomte de BOHAN, président de l'Autorité Club de France ; M. DAURY, directeur des Chemins de Fer de l'Etat ; le Général SERRIGNY, président de la Chambre Syndicale de l'Industrie du Pétrole ; M. MENY, président de la Chambre Syndicale des Raffineurs de Pétrole ; M. Jacques ANDRÉ, président de la Chambre Syndicale des Importateurs des Huiles minérales de raffinage.

Les invités furent reçus par M. Léon MARTIN, président de la STANDARD FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE, directeur de la raffinerie, et par M. BOHAN, président honoraire de la Chambre Syndicale de l'Industrie du Pétrole ; M. le Général ANTHOINE, vice-président de la STANDARD FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE ; M. B. ASLAN, président de la Chambre Syndicale des Raffineurs de Pétrole ; et Robert ANDRÉ, Administrateur délégué de la STANDARD-FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE.

Après la cérémonie d'inauguration, les invités parcoururent les diverses installations de la Raffinerie, qui occupent sur les bords de la Seine un immense rectangle de 700 mètres sur 2 kilomètres. Le bâtiment de construction, à deux étages, est surmonté de deux cheminées de 35 mètres, le plus important qui soit en France.

La Raffinerie comporte les installations les plus modernes de distillation, de craquage, de traitement des essences et huiles de raffinage. Elle peut fournir toute la gamme des produits dérivés du pétrole. Sa production annuelle est de près d'un million de tonnes.

A proximité de la Raffinerie, sur la colline de Gravenchon, on a édifié une riante cité aux villas style normand pour loger les ingénieurs et les ouvriers.

A la suite de cette visite, un banquet fut offert à la Raffinerie même. M. MARTIN, président du Conseil d'Administration, salua les invités. Il rappela que l'Etat a constitué la STANDARD-FRANCO-AMÉRICAIN DE RAFFINAGE qui groupe les Sociétés : L'ÉCONOMIQUE, BEDFORD PETROLEUM, Cy. A. ANDRÉ FILS, LA MAILLÉRAYE, les Ets QUERVEL FRÈRES, la Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES, et montra l'effort que représente la construction d'une raffinerie comme celle de Port-Jérôme, construction réalisée pour répondre au désir du Gouvernement de ramener en France l'industrie du Raffinage disparue depuis 1933.

L'industrie du Pétrole, dit-il, qui apporte une contribution annuelle de plus de cinq milliards au budget, a le sentiment d'avoir toujours rempli son devoir et de servir, aussi pleinement que possible les intérêts de la Nation.

Des discours furent également prononcés par M. BUREAU, député de Seine-et-Marne, président du Conseil Général ; M. J. A. MOWINCLE, administrateur de la STANDARD OIL de New-Jersey ; M. PINEAU, Directeur de l'Office National des Combustibles Liquides ; M. ROY, sénateur, président de l'Office National des Combustibles Liquides.

Le pétrole qui constituait déjà, par les impôts qu'il supporte, l'une des plus précieuses ressources de l'Etat, devient avec la construction des raffineries, l'un des facteurs les plus puissants de l'activité industrielle du pays et de son développement économique.

### Pour stimuler la digestion

Après un bon repas employez l'alcool de menthe de Ricqlès. D'une saveur fraîche et agréable le Ricqlès active la digestion et dissipe la torpeur. Quelques gouttes de Ricqlès suffisent ; son emploi est donc très économique. Exigez du Ricqlès.

### DES ADJUDICATIONS POUR RÉPARATIONS DE ROUTES, À LA PRÉFECTURE DU NORD

Des adjudications pour réparations de routes sur les territoires d'Avain, Eveneuil, Fratrin, Péronne, Annespois, Fiers, Aubigny-Bas, doivent avoir lieu à la Préfecture du Nord, le mercredi 27 juin, à 15 h. 15.

Se renseigner à la Préfecture, service des Ponts et Chaussées, section vicinale, 171, boulevard de la Liberté.

### RADIO P.T.T. NORD (247 m. 3)

Musique de chambre. — 22 h. 10 : Musique de chambre.

RADIO LUXEMBOURG (1204 m.) — 7 h. 45 : Tannhäuser. — 12 h. 20 : Cours des valeurs. — 14 h. : Relais de Radio Paris. — 14 h. : Cours des valeurs. — 18 h. : Relais de Radio Paris. — 19 h. : Concert de musique de chambre organisé par l'Association de Radio-Philharmonie. — 19 h. 15 : Concert de musique de chambre (César Franck) ; Quatuor pour piano, violon, alto, violoncelle, inachevé (Grieg) ; Prélude choral et fugue pour piano (César Franck) ; Quatuor pour piano (César Franck) ; Quatuor pour piano (César Franck) ; Quatuor pour piano (César Franck).

RADIO PARIS (1648 m. 3) — 7 h. : Disques. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 12 h. : Causerie. — 12 h. 15 : Concert. — 12 h. 30 : Causerie. — 13 h. : Causerie. — 13 h. 15 : Causerie. — 13 h. 30 : Causerie. — 13 h. 45 : Causerie. — 14 h. : Causerie. — 14 h. 15 : Causerie. — 14 h. 30 : Causerie. — 14 h. 45 : Causerie. — 15 h. : Causerie. — 15 h. 15 : Causerie. — 15 h. 30 : Causerie. — 15 h. 45 : Causerie. — 16 h. : Causerie. — 16 h. 15 : Causerie. — 16 h. 30 : Causerie. — 16 h. 45 : Causerie. — 17 h. : Causerie. — 17 h. 15 : Causerie. — 17 h. 30 : Causerie. — 17 h. 45 : Causerie. — 18 h. : Causerie. — 18 h. 15 : Causerie. — 18 h. 30 : Causerie. — 18 h. 45 : Causerie. — 19 h. : Causerie. — 19 h. 15 : Causerie. — 19 h. 30 : Causerie. — 19 h. 45 : Causerie. — 20 h. : Causerie. — 20 h. 15 : Causerie. — 20 h. 30 : Causerie. — 20 h. 45 : Causerie. — 21 h. : Causerie. — 21 h. 15 : Causerie. — 21 h. 30 : Causerie. — 21 h. 45 : Causerie. — 22 h. : Causerie. — 22 h. 15 : Causerie. — 22 h. 30 : Causerie. — 22 h. 45 : Causerie. — 23 h. : Causerie. — 23 h. 15 : Causerie. — 23 h. 30 : Causerie. — 23 h. 45 : Causerie. — 24 h. : Causerie. — 24 h. 15 : Causerie. — 24 h. 30 : Causerie. — 24 h. 45 : Causerie. — 25 h. : Causerie. — 25 h. 15 : Causerie. — 25 h. 30 : Causerie. — 25 h. 45 : Causerie. — 26 h. : Causerie. — 26 h. 15 : Causerie. — 26 h. 30 : Causerie. — 26 h. 45 : Causerie. — 27 h. : Causerie. — 27 h. 15 : Causerie. — 27 h. 30 : Causerie. — 27 h. 45 : Causerie. — 28 h. : Causerie. — 28 h. 15 : Causerie. — 28 h. 30 : Causerie. — 28 h. 45 : Causerie. — 29 h. : Causerie. — 29 h. 15 : Causerie. — 29 h. 30 : Causerie. — 29 h. 45 : Causerie. — 30 h. : Causerie. — 30 h. 15 : Causerie. — 30 h. 30 : Causerie. — 30 h. 45 : Causerie. — 31 h. : Causerie. — 31 h. 15 : Causerie. — 31 h. 30 : Causerie. — 31 h. 45 : Causerie. — 32 h. : Causerie. — 32 h. 15 : Causerie. — 32 h. 30 : Causerie. — 32 h. 45 : Causerie. — 33 h. : Causerie. — 33 h. 15 : Causerie. — 33 h. 30 : Causerie. — 33 h. 45 : Causerie. — 34 h. : Causerie. — 34 h. 15 : Causerie. — 34 h. 30 : Causerie. — 34 h. 45 : Causerie. — 35 h. : Causerie. — 35 h. 15 : Causerie. — 35 h. 30 : Causerie. — 35 h. 45 : Causerie. — 36 h. : Causerie. — 36 h. 15 : Causerie. — 36 h. 30 : Causerie. — 36 h. 45 : Causerie. — 37 h. : Causerie. — 37 h. 15 : Causerie. — 37 h. 30 : Causerie. — 37 h. 45 : Causerie. — 38 h. : Causerie. — 38 h. 15 : Causerie. — 38 h. 30 : Causerie. — 38 h. 45 : Causerie. — 39 h. : Causerie. — 39 h. 15 : Causerie. — 39 h. 30 : Causerie. — 39 h. 45 : Causerie. — 40 h. : Causerie. — 40 h. 15 : Causerie. — 40 h. 30 : Causerie. — 40 h. 45 : Causerie. — 41 h. : Causerie. — 41 h. 15 : Causerie. — 41 h. 30 : Causerie. — 41 h. 45 : Causerie. — 42 h. : Causerie. — 42 h. 15 : Causerie. — 42 h. 30 : Causerie. — 42 h. 45 : Causerie. — 43 h. : Causerie. — 43 h. 15 : Causerie. — 43 h. 30 : Causerie. — 43 h. 45 : Causerie. — 44 h. : Causerie. — 44 h. 15 : Causerie. — 44 h. 30 : Causerie. — 44 h. 45 : Causerie. — 45 h. : Causerie. — 45 h. 15 : Causerie. — 45 h. 30 : Causerie. — 45 h. 45 : Causerie. — 46 h. : Causerie. — 46 h. 15 : Causerie. — 46 h. 30 : Causerie. — 46 h. 45 : Causerie. — 47 h. : Causerie. — 47 h. 15 : Causerie. — 47 h. 30 : Causerie. — 47 h. 45 : Causerie. — 48 h. : Causerie. — 48 h. 15 : Causerie. — 48 h. 30 : Causerie. — 48 h. 45 : Causerie. — 49 h. : Causerie. — 49 h. 15 : Causerie. — 49 h. 30 : Causerie. — 49 h. 45 : Causerie. — 50 h. : Causerie. — 50 h. 15 : Causerie. — 50 h. 30 : Causerie. — 50 h. 45 : Causerie. — 51 h. : Causerie. — 51 h. 15 : Causerie. — 51 h. 30 : Causerie. — 51 h. 45 : Causerie. — 52 h. : Causerie. — 52 h. 15 : Causerie. — 52 h. 30 : Causerie. — 52 h. 45 : Causerie. — 53 h. : Causerie. — 53 h. 15 : Causerie. — 53 h. 30 : Causerie. — 53 h. 45 : Causerie. — 54 h. : Causerie. — 54 h. 15 : Causerie. — 54 h. 30 : Causerie. — 54 h. 45 : Causerie. — 55 h. : Causerie. — 55 h. 15 : Causerie. — 55 h. 30 : Causerie. — 55 h. 45 : Causerie. — 56 h. : Causerie. — 56 h. 15 : Causerie. — 56 h. 30 : Causerie. — 56 h. 45 : Causerie. — 57 h. : Causerie. — 57 h. 15 : Causerie. — 57 h. 30 : Causerie. — 57 h. 45 : Causerie. — 58 h. : Causerie. — 58 h. 15 : Causerie. — 58 h. 30 : Causerie. — 58 h. 45 : Causerie. — 59 h. : Causerie. — 59 h. 15 : Causerie. — 59 h. 30 : Causerie. — 59 h. 45 : Causerie. — 60 h. : Causerie. — 60 h. 15 : Causerie. — 60 h. 30 : Causerie. — 60 h. 45 : Causerie. — 61 h. : Causerie. — 61 h. 15 : Causerie. — 61 h. 30 : Causerie. — 61 h. 45 : Causerie. — 62 h. : Causerie. — 62 h. 15 : Causerie. — 62 h. 30 : Causerie. — 62 h. 45 : Causerie. — 63 h. : Causerie. — 63 h. 15 : Causerie. — 63 h. 30 : Causerie. — 63 h. 45 : Causerie. — 64 h. : Causerie. — 64 h. 15 : Causerie. — 64 h. 30 : Causerie. — 64 h. 45 : Causerie. — 65 h. : Causerie. — 65 h. 15 : Causerie. — 65 h. 30 : Causerie. — 65 h. 45 : Causerie. — 66 h. : Causerie. — 66 h. 15 : Causerie. — 66 h. 30 : Causerie. — 66 h. 45 : Causerie. — 67 h. : Causerie. — 67 h. 15 : Causerie. — 67 h. 30 : Causerie. — 67 h. 45 : Causerie. — 68 h. : Causerie. — 68 h. 15 : Causerie. — 68 h. 30 : Causerie. — 68 h. 45 : Causerie. — 69 h. : Causerie. — 69 h. 15 : Causerie. — 69 h. 30 : Causerie. — 69 h. 45 : Causerie. — 70 h. : Causerie. — 70 h. 15 : Causerie. — 70 h. 30 : Causerie. — 70 h. 45 : Causerie. — 71 h. : Causerie. — 71 h. 15 : Causerie. — 71 h. 30 : Causerie. — 71 h. 45 : Causerie. — 72 h. : Causerie. — 72 h. 15 : Causerie. — 72 h. 30 : Causerie. — 72 h. 45 : Causerie. — 73 h. : Causerie. — 73 h. 15 : Causerie. — 73 h. 30 : Causerie. — 73 h. 45 : Causerie. — 74 h. : Causerie. — 74 h. 15 : Causerie. — 74 h. 30 : Causerie. — 74 h. 45 : Causerie. — 75 h. : Causerie. — 75 h. 15 : Causerie. — 75 h. 30 : Causerie. — 75 h. 45 : Causerie. — 76 h. : Causerie. — 76 h. 15 : Causerie. — 76 h. 30 : Causerie. — 76 h. 45 : Causerie. — 77 h. : Causerie. — 77 h. 15 : Causerie. — 77 h. 30 : Causerie. — 77 h. 45 : Causerie. — 78 h. : Causerie. — 78 h. 15 : Causerie. — 78 h. 30 : Causerie. — 78 h. 45 : Causerie. — 79 h. : Causerie. — 79 h. 15 : Causerie. — 79 h. 30 : Causerie. — 79 h. 45 : Causerie. — 80 h. : Causerie. — 80 h. 15 : Causerie. — 80 h. 30 : Causerie. — 80 h. 45 : Causerie. — 81 h. : Causerie. — 81 h. 15 : Causerie. — 81 h. 30 : Causerie. — 81 h. 45 : Causerie. — 82 h. : Causerie. — 82 h. 15 : Causerie. — 82 h. 30 : Causerie. — 82 h. 45 : Causerie. — 83 h. : Causerie. — 83 h. 15 : Causerie. — 83 h. 30 : Causerie. — 83 h. 45 : Causerie. — 84 h. : Causerie. — 84 h. 15 : Causerie. — 84 h. 30 : Causerie. — 84 h. 45 : Causerie. — 85 h. : Causerie. — 85 h. 15 : Causerie. — 85 h. 30 : Causerie. — 85 h. 45 : Causerie. — 86 h. : Causerie. — 86 h. 15 : Causerie. — 86 h. 30 : Causerie. — 86 h. 45 : Causerie. — 87 h. : Causerie. — 87 h. 15 : Causerie. — 87 h. 30 : Causerie. — 87 h. 45 : Causerie. — 88 h. : Causerie. — 88 h. 15 : Causerie. — 88 h. 30 : Causerie. — 88 h. 45 : Causerie. — 89 h. : Causerie. — 89 h. 15 : Causerie. — 89 h. 30 : Causerie. — 89 h. 45 : Causerie. — 90 h. : Causerie. — 90 h. 15 : Causerie. — 90 h. 30 : Causerie. — 90 h. 45 : Causerie. — 91 h. : Causerie. — 91 h. 15 : Causerie. — 91 h. 30 : Causerie. — 91 h. 45 : Causerie. — 92 h. : Causerie. — 92 h. 15 : Causerie. — 92 h. 30 : Causerie. — 92 h. 45 : Causerie. — 93 h. : Causerie. — 93 h. 15 : Causerie. — 93 h. 30 : Causerie. — 93 h. 45 : Causerie. — 94 h. : Causerie. — 94 h. 15 : Causerie. — 94 h. 30 : Causerie. — 94 h. 45 : Causerie. — 95 h. : Causerie. — 95 h. 15 : Causerie. — 95 h. 30 : Causerie. — 95 h. 45 : Causerie. — 96 h. : Causerie. — 96 h. 15 : Causerie. — 96 h. 30 : Causerie. — 96 h. 45 : Causerie. — 97 h. : Causerie. — 97 h. 15 : Causerie. — 97 h. 30 : Causerie. — 97 h. 45 : Causerie. — 98 h. : Causerie. — 98 h. 15 : Causerie. — 98 h. 30 : Causerie. — 98 h. 45 : Causerie. — 99 h. : Causerie. — 99 h. 15 : Causerie. — 99 h. 30 : Causerie. — 99 h. 45 : Causerie. — 100 h. : Causerie. — 100 h. 15 : Causerie. — 100 h. 30 : Causerie. — 100 h. 45 : Causerie. — 101 h. : Causerie. — 101 h. 15 : Causerie. — 101 h. 30 : Causerie. — 101 h. 45 : Causerie. — 102 h. : Causerie. — 102 h. 15 : Causerie. — 102 h. 30 : Causerie. — 102 h. 45 : Causerie. — 103 h. : Causerie. — 103 h. 15 : Causerie. — 103 h. 30 : Causerie. — 103 h. 45 : Causerie. — 104 h. : Causerie. — 104 h. 15 : Causerie. — 104 h. 30 : Causerie. — 104 h. 45 : Causerie. — 105 h. : Causerie. — 105 h. 15 : Causerie. — 105 h. 30 : Causerie. — 105 h. 45 : Causerie. — 106 h. : Causerie. — 106 h. 15 : Causerie. — 106 h. 30 : Causerie. — 106 h. 45 : Causerie. — 107 h. : Causerie. — 107 h. 15 : Causerie. — 107 h. 30 : Causerie. — 107 h. 45 : Causerie. — 108 h. : Causerie. — 108 h. 15 : Causerie. — 108 h. 30 : Causerie. — 108 h. 45 : Causerie. — 109 h. : Causerie. — 109 h. 15 : Causerie. — 109 h. 30 : Causerie. — 109 h. 45 : Causerie. — 110 h. : Causerie. — 110 h. 15 : Causerie. — 110 h. 30 : Causerie. — 110 h. 45 : Causerie. — 111 h. : Causerie. — 111 h. 15 : Causerie. — 111 h. 30 : Causerie. — 111 h. 45 : Causerie. — 112 h. : Causerie. — 112 h. 15 : Causerie. — 112 h. 30 : Causerie. — 112 h. 45 : Causerie. — 113 h. : Causerie. — 113 h. 15 : Causerie. — 113 h. 30 : Causerie. — 113 h. 45 : Causerie. — 114 h. : Causerie. — 114 h. 15 : Causerie. — 114 h. 30 : Causerie. — 114 h. 45 : Causerie. — 115 h. : Causerie. — 115 h. 15 : Causerie. — 115 h. 30 : Causerie. — 115 h. 45 : Causerie. — 116 h. : Causerie. — 116 h. 15 : Causerie. — 116 h. 30 : Causerie. — 116 h. 45 : Causerie. — 117 h. : Causerie. — 117 h. 15 : Causerie. — 117 h. 30 : Causerie. — 117 h. 45 : Causerie. — 118 h. : Causerie. — 118 h. 15 : Causerie. — 118 h. 30 : Causerie. — 118 h. 45 : Causerie. — 119 h. : Causerie. — 119 h. 15 : Causerie. — 119 h. 30 : Causerie. — 119 h. 45 : Causerie. — 120 h. : Causerie. — 120 h. 15 : Causerie. — 120 h. 30 : Causerie. — 120 h. 45 : Causerie. — 121 h. : Causerie. — 121 h. 15 : Causerie. — 121 h. 30 : Causerie. — 121 h. 45 : Causerie. — 122 h. : Causerie. — 122 h. 15 : Causerie. — 122 h. 30 : Causerie. — 122 h. 45 : Causerie. — 123 h. : Causerie. — 123 h. 15 : Causerie. — 123 h. 30 : Causerie. — 123 h. 45 : Causerie. — 124 h. : Causerie. — 124 h. 15 : Causerie. — 124 h. 30 : Causerie.